



PROCES VERBAL

Des délibérations du Conseil d'administration du 08 février 2024

Année scolaire 2023-2024

Quorum : 15

Présidente : Mme Guillaume

Nombre de membres présents : A l'ouverture, 20 membres

Date de convocation : 30 janvier 2024

Ouverture de la séance : 18h40

Le quorum étant atteint, Mme Guillaume ouvre la séance selon l'ordre du jour modifié - ajout du point 9 dans le chapitre C : Modification du logement de la principale en F5 -

A. ADMINISTRATIF

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Mme Salvat se propose comme secrétaire de séance.

2. Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 05 décembre 2022 **Vote**

POUR : 20	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	TOTAL : 20
-----------	------------	----------------	------------

B. EDUCATIF et PEDAGOGIQUE

Arrivée d'un 21^{ème} membre

3. Répartition de la DHG

Info

Mme Guillaume présente la ventilation de la DHG telle qu'elle a été travaillée avec les équipes pour préparer la rentrée 2024. Le collège comptera deux classes de 6^{ème} en moins, les effectifs baissant en raison de la nouvelle sectorisation. Une quarantaine d'élèves domiciliés à Quincy-Voisins verront leur collège de secteur devenir le collège Stéphane Hessel de Saint-Germain sur Morin.

Cette nouvelle structure a des conséquences sur les services des enseignants, d'ores et déjà impactés par les nouvelles dispositions annoncées par le gouvernement.

Afin de déployer les groupes de niveaux sur les classes de 6^{ème} et de 5^{ème}, des choix ont dû être faits à l'échelle de l'établissement, notamment, la perte d'un groupe de latin, pris jusque là sur la marge d'autonomie.

Les heures d'Accompagnement Personnalisé dans les autres disciplines hors maths et français ainsi que sur les niveaux non concernés ont pu être préservés.

La question du nombre de groupes en espagnol sur le niveau 5^{ème} se pose, trop peu d'élèves choisissant l'allemand impliquerait trop d'élèves dans les regroupements en espagnol.

Une co-intervention est prévue pour un des enseignants de technologie afin d'éviter un sous-service.



4. Ouverture du collège pendant les congés pour le dispositif Ecole ouverte Vote

Comme chaque année, le dispositif permettra aux élèves volontaires de venir dans l'établissement pour participer à des activités sportives, culturelles ou artistiques, de l'aide aux devoirs ou des sorties. Les élèves sont de plus en plus nombreux à s'inscrire.

POUR : 21	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	TOTAL : 21
-----------	------------	----------------	------------

5. Banalisation du mercredi 13 mars 2024 pour les oraux de stage des 3ème Vote

L'ensemble des équipes est convoqué afin de faire passer les élèves de 3^{ème} à l'oral. Les cours des autres niveaux ne peuvent donc pas être maintenus.

POUR : 21	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	TOTAL : 21
-----------	------------	----------------	------------

6. Banalisation du mercredi 3 avril 2024 et vendredi 7 juin après-midi Vote

Une formation se tiendra au collège à destination de l'ensemble des personnels enseignants et éducatifs. Le réseau Canopé a été sollicité par la Direction afin de travailler de manière collégiale autour de la motivation des élèves et la pédagogie active. Trois temps collectifs sont fixés, selon les disponibilités des formateurs.

POUR : 21	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	TOTAL : 21
-----------	------------	----------------	------------

C. GESTION ET FINANCES

7. Sorties 2024 Vote

Sortie du 05 mars 2024 :

Mme Manzano emmène la classe de 5^{ème} 2 à Mitry-Mory pour visiter l'église et découvrir des activités proposées gratuitement (orgue/vitraux...).

Le conseil départemental finance à hauteur de 500 € cette sortie s'inscrivant dans la politique départementale de découverte des sites culturels. Le transport sera pris en charge par l'établissement pour 480 € mais dépense couverte par la subvention du département.

Mme Guillaume procède au vote.

POUR : 21	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	TOTAL : 21
-----------	------------	----------------	------------

Sortie du 08 mars 2024 :



Mme Begorre et Mme Ozika font découvrir à leurs classes respectives de 6^{ème} 3 et 5 une pièce de théâtre en anglais sur Paris « The beauty and the Beast » ; représentation de la compagnie d'OZ suivie d'un concert. Par la suite, les élèves se rendent à la cité de la musique. Le pass culture a permis de réduire la participation des familles. Cette dernière s'élève à 10 €.

Le coût du transport est fixé à 685 €. La part des 5 accompagnateurs est prise en charge par l'établissement soit 54.35 € (soit 10.87 € X 5). L'établissement prendra également en charge 50.65 € pour assurer l'équilibre des recettes et des dépenses pour cette sortie.

Mme Guillaume procède au vote.

POUR : 21	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	TOTAL : 21
-----------	------------	----------------	------------

8. Bilan financier ski 2024

Info

Le voyage s'est bien déroulé et les enfants étaient ravis de ce séjour découverte. Pour rappel, la part familles s'élevait à **420 €**.

L'association sportive a participé à hauteur de **624 €** soit 52 X 12 €.

L'établissement a financé :

- la part des 5 accompagnateurs soit **2 225 €** (5 X 445 €),
- une participation supplémentaire de 572 € (52 X 11 €) alors qu'initialement elle avait été votée à 520 € (52 X 10 €). Cette participation supplémentaire a permis de rendre plus accessible la part famille.

Le FSE n'a pas pu participer à hauteur de 3 € par élève (52 X 3 € = 156 €) ; participation finale à hauteur de 2 € par élève soit **104 € (52 X 2€)**.

Une famille dont l'enfant s'est blessé la semaine précédant le départ, sera remboursée de sa participation de 20 €.

Mme Fraissinet présente le tableau du bilan financier avec toutes les précisions financières. Ce bilan ne fait pas l'objet d'un vote mais seulement d'une information du conseil d'administration.

9. Régularisation du logement de fonction

Vote

Suite à une erreur matérielle sur la catégorie du logement de fonction de Mme Guillaume, le conseil départemental en demande la rectification avec vote du conseil d'administration. Ce logement était identifié comme un F4 alors qu'il s'agit d'un F5.

Mme Guillaume procède au vote.

POUR : 21	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	TOTAL : 21
-----------	------------	----------------	------------



COLLEGE DE LA DHUIS
Chemin de Crécy
77100. NANTEUIL LES MEAUX
☎ 01 60 24 48 10 📠 01 60 24 48 14
✉ ce.0772499Y@ac-creteil.fr

Nanteuil-lès-Meaux,
le jeudi 29 mars 2024

D. QUESTIONS DIVERSES

Madame Guillaume rappelle que les portes ouvertes du collège auront lieu le samedi 16 mars de 9H à 12H et que les écoles primaires du secteur ont reçu des flyers et des affiches.

Mme Juracek, adjointe à la mairie de Nanteuil les Meaux, informe les membres du CA que les petits nanteuillais pourront découvrir les installations sportives pendant les 3 premières semaines de juillet

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

La Secrétaire de séance



P. SALVA

La présidente



M.H. GUILLAUME